

G. VAN GOIDSENHOVEN donne lecture du texte suivant :

G. VAN GOIDSENHOVEN geeft lezing van de volgende tekst:

Ce qui était jadis l'une de principales brasseries de la région est aujourd'hui vide depuis de longues années. La tour « Art Déco » qui domine une bonne partie de la commune de ses 30 mètres de haut se détériore progressivement comme l'ensemble d'un site unique en son genre, selon les spécialistes du patrimoine industriel. Les différents projets de réhabilitation de la brasserie ont échoué, soit par l'impossibilité d'obtenir un permis, ou par l'impossibilité du porteur de projet de mettre en œuvre le permis délivré. La brasserie a été mise sur la liste de sauvegarde en 2001, ce qui permet d'une légitime protection mais n'offre pas les aides financières d'un bien classé.

Après plusieurs déconvenues, la presse nous annonçait il y a six mois de façon sibylline que des discussions avec le Région se passaient et qu'un concours d'architecture était envisagé pour permettre de trouver le meilleur projet tout en conservant le caractère de ce patrimoine industriel.

Depuis lors, les perspectives optimistes semblent s'être assombries autour de la brasserie. Le Collège peut-il me dire où nous en sommes quant à la définition d'un projet de réhabilitation de la brasserie « Atlas » et comment a évolué cette idée de procéder à un concours architectural ? Comment se déroulent les discussions entre le porteur de projet, la Commune et la Région ? Quels sont les espoirs de ne pas assister à l'aggravation de la détérioration d'un patrimoine unique à Bruxelles ? Existe-t-il une évaluation de la dangerosité du site, singulièrement concernant l'état de la tour ?

Monsieur le Bourgmestre-Président explique que le projet était fort peu qualitatif autant du point de vue de la densité que du point de vue de la protection du patrimoine. Après discussion avec la Commune et les autorités régionales, le Collège a décidé de repartir d'une page blanche et le promoteur en a aussi été convaincu. L'idée est de relancer un concours d'architecture avec le concours du maître-architecte. Une réunion a eu lieu le 6 octobre, en présence des développeurs et du service « Monuments et Sites » de la Commune. Cette dernière a bien entendu insisté qu'il fallait avoir une attention toute particulière sur la protection du patrimoine mais aussi d'y développer un équipement de qualité. La Commune devrait pouvoir occuper la partie la plus symbolique, c'est-à-dire la tour. Tel est l'avis du Collège ; on verra comment cela sera pris en compte dans le cadre du marché qui permettra de faire le concours d'architecture. Quant à la dangerosité de la tour, il ne dispose pas d'information particulière qui font craindre quelque chose.

G. VAN GOIDSENHOVEN n'affirme pas qu'il y ait un problème de stabilité de la tour, à ce stade il n'en sait rien. Il n'empêche que des éléments s'en détachent régulièrement, ce qui peut être potentiellement dangereux. Cela induit une détérioration d'un patrimoine et son inquiétude est, qu'un jour, ce dernier soit profondément altéré alors qu'il s'agit d'un bien unique. Il est nécessaire d'être exigeants sur la qualité du projet mais il faut éviter de repartir éternellement d'une page blanche. On parle de ce concours d'architecture depuis plus de six mois alors qu'on en est seulement à une réunion pour en concevoir les contours. Bien que voulant rester optimiste, il trouve cela bien préoccupant. Il espère que la Région est pleinement consciente de la nécessité impérieuse de préserver ce bien et de trouver un chemin qui puisse enfin aboutir. A cause de malentendus successifs, ce bien est passé de mains en mains. Il espère que le Collège trouvera une issue à cette situation car la brasserie « Atlas » ne pourra pas attendre éternellement avant d'être dégradée de façon irréversible ; des responsabilités devront alors être évoquées.

Monsieur le Bourgmestre-Président espère que cela se déroulera le plus vite possible mais il faut convenir que le projet avec la deuxième tour, à côté de la tour patrimoniale, est invasif.

G. VAN GOISENHOVEN est d'accord que ce projet n'était pas très bon mais, par le passé il y en avait d'autres. On ne peut pas dire que l'accompagnement entre le service « Monuments & Sites » et les propriétaires ait toujours été tout à fait adéquat. Lorsqu'on demande à un promoteur de faire des appartements à 5.000€ le m², on n'est pas très raisonnable. Lorsqu'on parle de logements accessibles, c'est presque insensé. Pourtant nous y étions arrivés il y a quelques années, Tout le monde doit se remettre en question. Il souhaite que, dans quelques années, on ne fasse pas un reportage sur l'occasion manquée de trouver une nouvelle destination à ce bien exceptionnel.